

Les Champs-Élysées illuminés : « C'est vide, triste mais beau »

Au BHV, devant les vitrines, il y a de la musique avec des clochettes. Ça fait Noël. Ils auraient pu en diffuser, au moins, non ? Florence Legrand s'attendait « à quelque chose de plus féerique » parce qu'« on aurait bien besoin d'un peu plus de gaieté et de légèreté ». Celle qui habite le quartier est venue avec une amie, son chien et son fils, Damien, âgé de 10 ans, voir le lancement des illuminations de Noël sur les Champs-Élysées, dimanche 22 novembre, à 19 h 15. « D'habitude, toutes les terrasses des immeubles de l'avenue sont éclairées », raconte cette femme de 45 ans. Mais, cette année, aucune fête.

« C'est vide, c'est triste », juge-t-elle, avant de souligner combien « c'est toujours beau ». En 2019, au premier jour d'illumination, « lors d'un grand rassemblement populaire », s'était félicité le Comité des Champs-Élysées, son organisateur, aux côtés de la Ville de Paris, plus de 70 000 personnes s'étaient massées sur la chaussée pour crier des hurrahs, en famille, faire des selfies et lancer la saison des fêtes dans la capitale. Les touristes étaient là. Les Franciliens aussi.

En ce dimanche, ils n'étaient que quelques centaines à être sur les Champs, « par hasard, au détour d'un jogging » raconte un sportif de 23 ans, ou parce que « c'était l'occasion de mettre le nez dehors », avoue Antoine Ethévenot, dont la cadette, Apoline, a enfilé une jupe à paillettes. Le modèle « fait réveillon, hein, ma chérie ? », glisse sa mère, avant de convenir que « tout ça manque d'ambiance ». Car c'est sans confettis ni sono que les 400 arbres des Champs-Élysées ont été éclairés de rouge. Le noir est de mise partout ailleurs sur l'artère du 8^e arrondissement.

POUR RESPECTER LES MESURES DE CONFINEMENT, 90 % DES MAGASINS DU QUARTIER ONT DÛ FERMER

Pour respecter les mesures de confinement, 90 % des magasins du quartier ont été contraints de fermer. Les restaurants et les hôtels de l'avenue ont aussi tiré le rideau. Les néons des cinémas sont éteints.

Les organisateurs se disent, eux, satisfaits de cette soirée si inédite depuis la mise en place des illuminations, voilà quarante ans. Du haut de l'immeuble dominant le 140, avenue des Champs-Élysées, la chanteuse et comédienne Louane, marraine de l'opération, et la maire de Paris, Anne Hidalgo, ont appuyé sur un buzzer pour illuminer l'avenue ; 50 000 personnes ont suivi sa retransmission en direct, sur le Web et sur BFM-TV.

Mais le bilan de cette opération à 800 000 euros ne suffira pas pour sortir les Champs-Élysées du gouffre. Les 100 commerçants de l'avenue attendent surtout la confirmation qu'ils pourront rallumer leurs caisses enregistreuses au 28 novembre, date éventuelle de réouverture des commerces dits non-essentiels, et renouer avec la fréquentation d'antan ; entre 200 000 et 300 000 personnes par jour s'y pressent, habituellement, en ces périodes de fêtes. ■

JULIETTE GARNIER

PERTES & PROFITS | VEOLIA-SUEZ

PAR JEAN-MICHEL BEZAT

L'enjeu de la fusion est aussi technologique

La bataille est financière, industrielle et politique, certes. Mais entre la proie Suez et le prédateur Veolia, qui en détient désormais 29,9 % après le rachat des parts d'Engie début octobre, elle est aussi technologique et peut se résumer à ce dialogue de sourds : un « grand champion français de la transition écologique » sera mieux armé pour financer les innovations de demain, plaide Antoine Frérot, PDG de Veolia. Pourquoi détruire une forte émulation entre deux groupes avançant sur des pistes de recherches différentes, rétorque Bertrand Camus, directeur général de Suez.

Pour lui, l'excellence technologique a un nom : le Centre international de recherche sur l'eau et l'environnement, installé par la Lyonnaise des eaux sur les bords de la Seine, au Pecq (Yvelines), en 1934. Il est loin le temps où il cantonnait ses travaux aux pollutions fluviales et aux nappes phréatiques de la région. Devenu le numéro 2 mondial des services à l'environnement, Suez a étendu l'activité du centre à la valorisation des eaux usées et des déchets, et il a ouvert d'autres unités (Barcelone, New York, Shanghai, Singapour...).

Pour M. Camus, « c'est le cœur du réacteur », et ces activités de recherche et d'innovation sont « tournées à 80 % vers l'international ». En cas de succès de l'OPA de Veolia, elles seront reprises avec Suez Eau France par le fonds français de gestion des infrastructures Meridiam. Et risquent de « s'ap-

pauvrir », faute de présence sur les marchés étrangers, assure-t-il. Même si Meridiam, qui compte plus d'ingénieurs que de financiers, envisage de se développer dans les services de l'eau et des déchets hors de l'Hexagone.

« Casse industrielle »

« Ce qui est beau, dans notre pétition avec Veolia, c'est précisément que nous faisons des choix technologiques différents », souligne le patron de Suez. Sa stratégie Shaping Suez 2030, validée en 2019, prévoit un net recentrage sur des activités à plus forte valeur ajoutée, qui suppose un effort accru de R&D et d'innovation. Cette excellence technologique valorise l'action Suez à 25 euros dit-il, loin des 18 euros payés par Veolia. Pour Suez, l'OPA ne conduira à rien d'autre qu'à la fin d'une « saine concurrence », à la perte de contrats à l'étranger et à une « casse industrielle ».

Pour Antoine Frérot, un grand groupe aura davantage d'expertise. Il assure avoir fait la liste d'« une quinzaine de thèmes sur lesquels nos équipes travailleront ensemble », comme le recyclage des différents types de plastiques. De plus, un Veolia pesant 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires sera plus à même de développer à grande échelle les solutions actuelles et d'« inventer les innovations de demain ». Pour l'heure, un seul point positif ressort, exigé par le gouvernement : les technologies françaises ne partiront pas à l'étranger. ■

La fronde des cinémas municipaux qui s'estiment lésés

Les centaines de salles en régie municipale n'ont pas accès au fonds destiné à compenser les pertes d'exploitation pendant le confinement

Avis de gros temps dans les cinémas en régie municipale. A deux pas de l'océan, à Penmarch (Finistère), Benjamin Fourneaux, le programmateur du cinéma Eckmühl ne comprend pas pourquoi sa salle a été exclue d'une partie des aides publiques. Le fonds de 50 millions d'euros destiné à compenser les pertes d'exploitation des cinémas pendant l'actuel confinement est réservé aux cinémas privés et associatifs. Et les 386 établissements en régie municipale sur les 2 045 cinémas que compte l'Hexagone n'y ont pas droit.

« C'est incompréhensible. Pourquoi avoir choisi de nous affaiblir ? », se demande-t-il. « Avec la deuxième fermeture, nous allons perdre 160 000 euros de recettes », explique Benjamin Fourneaux. Le personnel – fonctionnaires ou contractuels – est payé par la mairie qui doit renflouer le déficit. A Penmarch, l'Eckmühl, repris par la mairie en 1999 faute de repreneur privé, programme des films européens, de patrimoine, destinés au jeune public... Une stratégie efficace puisqu'en cinq ans la fréquentation a été multipliée par 2,5.

Une politique sociale

A 11 kilomètres, le Cinéville de Pont-l'Abbé, inauguré fin 2019, a accès à ces aides. Cette différence de traitement – une première dans l'histoire du Centre national du cinéma (CNC) – a poussé quatre maires bretons de Quimperlé, Penmarch, Loudéac et Quiberon à se plaindre auprès de Roselyne Bachelot. « Les difficultés rencontrées depuis le début de la crise sanitaire ne sont pas moins prononcées pour les salles publiques que pour les autres », ont-ils écrit à la ministre de la culture.

« Dans une commune de 12 000 habitants, avoir un cinéma en régie c'est un choix majeur »,

La plupart des salles municipales sont situées dans des zones rurales ou, en raison d'un héritage communiste, en Seine-Saint-Denis

assure Michaël Quernez, le maire PS de Quimperlé. La Bobine accueille 9 000 scolaires par an. « Déjà, la chambre régionale de la cour des comptes a trouvé que nous consacrons trop d'argent au cinéma. Pour atteindre l'équilibre financier, le prix de la place devrait passer de 4 à 6 euros. Je m'y refuse », dit-il. Il préserve une politique résolument sociale. En ajoutant : « Notre coup de gueule, c'est une question éthique plus que financière. »

Isabelle Allo, directrice du Quai des images à Loudéac, s'inquiète de ce « précédent ». « C'est une punition », renchérit Laurence Forin, responsable du cinéma municipal de Quiberon. A ses yeux, la station balnéaire a déjà été pénalisée financièrement au printemps par l'absence de tourisme. « La vraie crainte, ce sont les arbitrages politiques qui pourront être faits en 2021 avec des municipalités obligées de choisir entre un gymnase, une piscine et un cinéma. Qui sait si le personnel du cinéma ne sera pas affecté à la médiathèque ? », redoute François Aymé, président de l'Association française des cinémas d'art et d'essai, qui regroupe 1 200 cinémas, dont la quasi-totalité de ceux en régie municipale.

Ce combat fait tache d'huile. Dans une pétition du Groupe-

ment national des cinémas de recherche (GNCR), 4 000 signataires, dont les réalisateurs Bertrand Bonello, Pascale Ferran ou Paul Vecchiali, assurent que « ne pas aider les collectivités territoriales qui investissent le champ culturel serait un contresens et une faute grave ».

La majorité des salles municipales sont situées dans des zones rurales ou, en raison d'un héritage communiste, en Seine-Saint-Denis. Stéphane Goudet, directeur artistique du Méliès à Montreuil, dénonce « un arrière-plan idéologique au profit des grands circuits, largement aidés [ils recevront 27 millions d'euros] ». Au Méliès, « malgré 226 800 euros de manque à gagner entre septembre et fin novembre, nous sommes protégés, poursuit-il. Mais ailleurs ? Certaines mairies pourraient diminuer le nombre de séances ou inciter à modifier la programmation pour faire plus d'entrées ».

« Au cas par cas »

Lors du congrès des exploitants à Deauville, fin septembre, Olivier Henrard, le directeur général du CNC, a assuré que l'accès au fonds de compensation était réservé aux salles « qui endossent un risque de cessation d'activité, ce qui n'est a priori pas le cas des salles en régie directe ».

Ces aides aux entreprises n'ont donc pas vocation à subventionner les collectivités publiques, précise-t-on au CNC. A ces dernières d'éponger les pertes, même si le CNC interviendra « au cas par cas » en cas de réelle difficulté, a promis son président, Dominique Boutonnat. Les salles en régie municipale ont en revanche accès comme les autres aux aides de 34 millions mises en place depuis le début de la crise sanitaire due au Covid-19.

Une plate-forme nommée RadioPlayer France

Equivalent numérique du poste de radio, la future plate-forme de diffusion des radios privées et publiques françaises (Radio France, RTL, NRJ, RMC, etc.) s'appellera RadioPlayerFrance, a annoncé, lundi 23 novembre, Cosmos, la société qui en réunit les acteurs. Elle « rassemblera 88 % de l'audience de la radio, soit 194 stations et plus de 700 webradios », explique son président, Jean-Eric Valli, et sera lancée début 2021. Déjà implantée dans 14 pays, la société sans but lucratif RadioPlayer se positionne comme un interlocuteur de taille européenne pour les constructeurs automobiles (le groupe Volkswagen est déjà partenaire), les plates-formes d'écoute ou les enceintes connectées.

LES CHIFFRES

386

C'est le nombre d'établissements en régie municipale sur les 2 045 cinémas que compte la France.

50 MILLIONS

C'est, en euros, le montant du fonds destiné à compenser les pertes d'exploitation des cinémas pendant le deuxième confinement qui a commencé le 30 octobre. Il s'adresse aux cinémas privés et associatifs.

34 MILLIONS

C'est, en euros, le montant des aides mises en place depuis le début de la crise sanitaire en mars. Toutes les salles de cinéma dont celles en régie municipale y ont accès.

Alors que la date de réouverture des cinémas est toujours en discussion, les salles d'art et essai mènent des batailles différentes selon leur situation géographique. Dans les petites villes, l'accès aux films les plus récents reste difficile. « Nous demandons à ce que toute commune équipée d'un ou plusieurs cinémas puisse avoir accès aux films dans un délai maximum de deux semaines après leur sortie », souhaite François Aymé. « Un spectateur d'une ville de 10 000 habitants ne fera pas 40 kilomètres pour voir un nouveau film. Et quatre ou six semaines plus tard, il n'en aura plus envie. Il risque d'ici là de le pirater, ou encore regarder davantage Netflix », redoute-t-il.

Dans les centres-villes, la question du moment n'est autre « que l'accès aux films art et essai porteurs », selon Isabelle Gibbal Hardy, propriétaire du Grand Action à Paris. Ces films sont préemptés par les grands circuits qui n'ont pas de blockbusters américains à se mettre sous la dent. Sous la houlette de la médiatrice du cinéma, des négociations ont démarré entre distributeurs et exploitants sur ces deux sujets épineux. ■

NICOLE VULSER



Commission européenne

DIRECTEUR / DIRECTRICE GÉNÉRAL(E) ADJOINT(E) H/F (Grade AD15)

Direction générale du budget, Bruxelles
COM/2020/10397

Comprenant six directions employant près de 530 personnes, la Direction générale du budget est le service central de la Commission européenne pour la préparation et la mise en œuvre du budget de l'UE. La DG budget est chargée de s'assurer du respect des règlements financiers et cadres juridiques applicables, et joue un rôle clé dans la promotion d'une bonne gestion financière et d'une solide culture de la performance. Dans cette position pivot, vous vous assurez qu'une saine gouvernance et une gestion efficace des risques sous-tendent les activités d'emprunt, de prêt et financières, déterminantes pour le déploiement d'un plan de reprise post-COVID coordonné et efficace.

Vos responsabilités :

- Occuper les fonctions de responsable de la conformité et conduire des investigations sur les problèmes de non-conformité aux normes de contrôle ;
- Présider le Comité de surveillance des risques et co-présider le Conseil d'administration des actifs ;
- Surveiller activement les passifs éventuels découlant des opérations financières.

Vos compétences :

- Une vaste expérience du système bancaire public, de préférence au sein d'organisations internationales ;
- De solides antécédents dans la génération d'améliorations continues des processus internes et des normes de contrôle ;
- Une capacité avérée à identifier les problématiques clés et à élaborer des solutions créatives et efficaces.

La Commission applique une politique d'égalité des chances encourageant les candidatures susceptibles de contribuer à une plus grande diversité, à l'égalité hommes-femmes et à l'équilibre géographique global.

Veillez consulter le Journal Officiel C 377 A du 9 novembre 2020 pour prendre connaissance de l'avis de vacance d'emploi détaillé ainsi que des critères d'éligibilité et de sélection.

Dépôt de candidatures : <https://ec.europa.eu/dgs/human-resources/seniormanagementvacancies/>

La date de clôture de dépôt des candidatures est le 7 décembre 2020, midi heure de Bruxelles.